

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du 05 Décembre 2019

Présents : Tous les Conseillers Municipaux à l'exception de Mme Charline FRAMMERY, excusée.

Secrétaire de la séance: -Mr Daniel EVRARD

1) Après lecture du Compte-rendu de la réunion du Jeudi 17 Octobre 2019. Mr le Maire ouvre la séance et donne à l'assemblée **quelques informations complémentaires sur les différents points** abordés ce jour-là :

a) Le **sens unique de la rue des Tilleuls** est mis en place depuis le 14 Novembre.

b) Les **deux ralentisseurs avec signalétique** sur la rue des Grands Bois à Watterdal ont été réalisés fin Novembre.

c) Le **matériel nécessaire à l'installation de la fibre optique** à l'école maternelle a été réceptionné. La réalisation sera effectuée par Mrs AVART et DUVAL.

d) **Trois bancs bleus** ont été posés sur l'espace public communal. Les plantations seront effectuées en Mars 2020.

e) **La gendarmerie de LUMBRES** a été contactée afin de faire respecter la réglementation **aux abords de l'école maternelle** car des stationnements sauvages continuent aux heures d'entrée et de sortie des élèves.

e) Le **local commercial** a été libéré par Mr V PROVENCE. Les clés ont été rendues ce Mercredi. L'état des lieux est satisfaisant.

2) L'ordre du jour de la séance est relu :

a) Convention avec la CC Pays de Lumbres pour l'instruction des autorisations d'Urbanisme et de publicité : Mr le Maire donne lecture des projets de délibération et de convention.

Après débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de confier l'instruction des autorisations aux services ADS de la Communauté de communes du pays de Lumbres. **Mr le Maire est autorisé à signer la convention.**

b) Liaison douce entre Bayenghem /Seninghem/et Coulomby : Mr le Maire rappelle à l'assemblée que la CC du Pays de Lumbres a décidé de développer les liaisons douces permettant la mise en œuvre d'un véritable maillage territorial. La municipalité avait décidé de s'y inscrire lors du conseil municipal du 17 Octobre. Il précise qu'un fond de concours viendrait contribuer au financement des projets portés par les communes dans le cadre de liaisons principales à l'intérieur d'un bassin. C'est le cas pour ce projet.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, confirme la candidature de la commune de SENINGHEM dans cette mise en œuvre d'une liaison entre Bayenghem/Seninghem/et Coulomby.

c) Dossiers de demandes de subventions pour 2020 : Mr le Maire précise que malgré l'échéance des élections municipales de Mars 2020, les collectivités locales doivent déposer leurs demandes de subventions pour le **20 Décembre 2019**, dernier délai.

Il propose donc d'établir : - dans le cadre **de la DETR** , - un dossier d'aide pour les **réparations de voirie** (Montant : 37 500€ HT ,subventionné à 20%), - un second pour **l'équipement numérique de l'école maternelle** (Montant : 2 000 € HT subventionné à 30 %) ; puis dans le cadre **du FARDA** financé par le Conseil Départemental, un dossier d'**aide à la voirie communale** pour l'Impasse du Val du Bois qui dessert 4 logements et pour une partie de la rue des Creuses (le montant des dépenses éligibles étant de 37 500€ HT pour un plafond de subvention à 15 000€.)

La décision finale d'effectuer ces travaux sera prise en Avril par le nouveau conseil municipal.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **autorise Mr le Maire à demander ces différents soutiens financiers.**

d) Colis des Aînés : Mr le Maire rappelle à l'Assemblée qu'un **colis de Noël est offert à tous les Aînés de plus de 70 ans**. Ils sont 71 cette année. **La distribution avec les membres du CCAS se fera les 19/20 et 21 Décembre.**

e) Rapport annuel d'Activités 2018 du Syndicat des Eaux de la région d'Alquines : Mr le Maire présente à l'assemblée ce document. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **adopte le rapport présenté.**

f) Questions diverses :

1. Le Colis offert aux **employés communaux** sera remis le **Lundi 23 Décembre à 18h30 à la Mairie.**

2. A l'occasion de l'Arbre de Noël, le Vendredi 20 Décembre, **le verre de l'Amitié** sera offert aux personnes présentes.

3. Un projet de convention portant autorisation de passage en terrain privé de canalisations d'évacuation d'eaux pluviales entre Mr et Mme Dufour Joël et la Commune de SENINGHEM est présenté. Une convention avait déjà été établie en Mai 2001, signée par les deux parties. Dans ce nouveau document, la commune s'engage à assurer le bon fonctionnement des ouvrages existant, à prendre en charge les travaux d'entretien et de renouvellement..., à rétablir les lieux en leur état primitif en cas d'extinction de l'autorisation... Une indemnité forfaitaire annuelle de 30€ est demandée par le propriétaire. Un acte authentique devant notaire, serait établi.

Après débat, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, demande à Mr Le Maire, avant de valider ce nouveau document, de **contacter les services du Conseil Départemental** car la voirie concernée est la RD 204, et ces travaux d'évacuation d'eaux pluviales ont été réalisés et financés par le Département.

4. Il est décidé qu'un **troisième ralentisseur** sera réalisé à l'entrée du **hameau de Watterdal.**

5. Du fait de la dissolution de **l'AFR d'Acquin-Westbécourt**, la commune doit reprendre le résultat cumulé de cet organisme à savoir : -300.23€ au compte 002 du Budget.

6. La commune de SENINGHEM avec son véhicule électrique en autopartage sera **une « Station de Mobilité »** parmi les sept qui seront positionnées sur le Pays de Lumbres. De nouveaux services seront proposés : **-chauffeurs bénévoles** pour venir en aide aux personnes sans solution de mobilité, **-vélos électriques**, -outil numérique commun de gestion/réservation.

Le Maire, C TELLIER.